

Formalisation du Projet de territoire

(proposition suite conférence des maires 18/05/2021 et au Comité de Pilotage du 01/06/2021)

ENJEU 1 : Préserver la vitalité et le caractère rural des Monts du Lyonnais

- **Maintenir l'équilibre entre agriculture – activités économiques - services- habitat, garant de l'identité, du dynamisme et du cadre de vie**
- **Garantir un maillage vivant du territoire, maîtriser la dynamique démographique**
- **Développer une agriculture dynamique et créatrice d'emplois, accompagner ses mutations :**
 - Préserver le foncier agricole à vocations économique et nourricière
 - Développer de la valeur ajoutée grâce aux circuits de proximité
 - Accompagner les mutations de l'agriculture en matière environnementale

ENJEU 2 : Conforter la qualité de vie sur l'ensemble des communes

- **Encourager le bénévolat et l'implication de chacun, soutenir un tissu associatif vivant**
- **Développer un habitat de qualité, diversifié, pour tous les âges**
- **Développer un haut niveau de services de proximité, adaptés aux besoins des habitants, gage du lien social :**
 - commerces de proximité, circuits courts alimentaires
 - santé et maintien à domicile
 - services de mobilité (interne et externe)
 - écoles
 - culture
 - voirie et infrastructures réseaux

ENJEU 3 : Développer la dynamique économique et l'emploi

- **Stimuler l'attractivité du territoire et accompagner les entreprises dans leur développement (offre, accessibilité...)**
- **Répondre aux besoins d'emplois des entreprises locales et permettre à chacun d'accéder à l'emploi**
- **Favoriser les achats locaux (alimentation, énergie, services...) pour développer l'emploi et la capacité de résilience du territoire**
- **Développer les potentiels du territoire sur le plan touristique**

ENJEU 4 : Répondre aux défis de la transition écologique

- **Objectif TEPOS : Devenir Territoire à énergie positive en 2050 (bâti, mobilité, circuits courts ...)**
- **Préserver les ressources et leur qualité (eau, biodiversité...)**
- **Réduire et valoriser les déchets**

METHODE DE TRAVAIL : Favoriser la cohésion du territoire

- **Renforcer le lien entre les communes et avec la communauté de communes pour faire vivre le projet de territoire**
- **Valoriser les partenariats avec les forces vives du territoire (associations, entreprises...)**
- **Conserver et développer la capacité du territoire à construire l'avenir grâce aux solidarités, à l'innovation, à l'expérimentation**